Formation Développer la Culture Santé-Sécurité au Travail

Jeudi 21 septembre 2023 de 9h à 17h30 - CCI47, 49 route d'Agen - 47310 Estillac



FORMATION*

Titre:

Développer la Culture Santé-Sécurité au Travail

Objectifs:

- Comprendre ce qu'est une « Culture Santé-Sécurité au Travail ».
- Comprendre comment déployer un projet d'évolution de Culture S&ST.

Date / Horaires / Lieu:

Jeudi 21 septembre 2023 de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30 dans les locaux de la CCl47, 49 route d'Agen, 47310 Estillac (accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite)

Durée: 7h

<u>Intervenant</u> : **Stéphane ROCA**, formateur expert en santé-sécurité au travail auprès de l'APAVE.

Public et pré-requis :

Chargés de Prévention, Responsable HSE et Chefs d'entreprise.

Maîtriser les basiques de la prévention des risques professionnels.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Utilisation de la pédagogie Appel-Apport-Ancrage qui favorise l'implication et l'appropriation des messages clefs.

Des temps de réflexion individuelle et de travaux en sous-groupes.

Le partage du retour d'expérience d'un consultant expérimenté ayant piloté des projets d'évolution de culture S&ST.

Tarif:

300 € H.T par personne pour les adhérents 450 € H.T par personne pour les non-adhérents

* Détail complet en Page 3

PROGRAMME

- Les enjeux de la santé-sécurité au travail Les enjeux (humain, économique, juridique, image)
- Comprendre ce qui influence les comportements et comment se produisent les accidents
- . Le processus accident.
- . Les facteurs influençant les comportements.
- . Notion de « comportement ».
- Notion de « Culture Santé-Sécurité »
- . Les concepts et définitions.
- Les différentes approches.
- Déployer un projet d'évolution de culture S&ST
- . Pourquoi?
- . Approche méthodologique.
- . Retours d'expérience.



Formation Développer la Culture Santé-Sécurité au Travail

Jeudi 21 septembre 2023 de 9h à 17h30 - CCI47, 49 route d'Agen - 47310 Estillac



INSCRIPTION

Entreprise: Adresse ou cachet de l'entreprise : Responsable formation de l'entreprise : la convention de formation sera adressée à ce contact ☐ Prise en charge de la formation par l'OPCO Si oui, coordonnées de l'OPCO: Si vous ne mentionnez pas d'OPCO, la facture de la formation sera directement adressée à l'entreprise. Stagiaire(s) Nom et Prénom: Recueil des besoins du stagiaire (réponse indispensable pour adapter le contenu pédagogique de la formation à vos besoins) :

TARIFS

	Adhérents 2023	Non-adhérent 2023
Nb de Stagiaires		
Tarif HT par stagiaire	300,00 €	450,00 €
Total HT		
TVA 20 %		
Total TTC		

Le déjeuner est offert par Gascogne Environnement (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

Vous recevrez par mail la convention de formation professionnelle ainsi que la convocation pour le ou les stagiaire(s) accompagnée du Règlement Intérieur et de la charte de GASCOGNE ENVIRONNEMENT.

Attention : toute annulation survenant une semaine avant la formation sera facturée.



BULLETIN A RETOURNER: par e-mail à ge@gascogne-environnement.fr

Formation Développer la Culture Santé-Sécurité au Travail

Jeudi 21 septembre 2023 de 9h à 17h30 - CCl47, 49 route d'Agen - 47310 Estillac



FORMATION - Détail complet

Titre : Développer la Culture Santé-Sécurité au Travail

Objectifs

Comprendre ce qu'est une « Culture Santé-Sécurité au Travail ». Comprendre comment déployer un projet d'évolution de Culture S&ST.

-Date / Horaires / Lieu / Durée :

Jeudi 21 septembre de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30 dans les locaux de la CCl47, 49 route d'Agen - 47310 ESTILLAC. Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute spécificité personnelle liée à un handicap ou à un besoin particulier, veuillez nous contacter avant la formation aux coordonnées inscrites ci-dessous. Nous pourrons ainsi étudier ensemble comment adapter les modalités de notre formation afin que vous puissiez la suivre dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Tarif: 300 € H.T par personne pour les adhérents / 450 € H.T par personne pour les non-adhérents

Intervenant

Stéphane ROCA, formateur expert en santé-sécurité au travail auprès de l'APAVE.

Délais d'accès à la formation :

Le nombre de participants à la formation est limité à 12.

Les inscriptions peuvent être prises jusqu'à 48 h avant le jour de la formation, dans la limité du nombre de places disponibles.

Modalités de déroulement :

formation en présentiel (nbre de stagiaires maximum prévu : 12)

Contenu de la formation :

Tout au long de la formation, le stagiaire va apprendre à développer la Culture Santé-Sécurité au Travail

Moyens et méthodes pédagogiques :

Utilisation de la pédagogie Appel-Apport-Ancrage qui favorise l'implication et l'appropriation des messages clefs.

Des temps de réflexion individuelle et de travaux en sous-groupes.

Le partage du retour d'expérience d'un consultant expérimenté ayant piloté des projets d'évolution de culture S&ST.

Moyens techniques:

Une salle dimensionnée pour le nombre de stagiaires et le formateur et équipée d'un vidéoprojecteur, d'un paper board Un support informatique au format « .pdf » reprenant tous les éléments abordés en cours de formation sera transmis aux participants ainsi que des supports papier permettant d'imager l'étude de cas

Modalités d'évaluations :

Attestation de fin de formation

<u>Pré-requis</u>:

Maîtriser les basiques de la prévention des risques professionnels.

Sanctions: attestation individuelle de formation

Public : Chargés de Prévention, Responsable HSE et Chefs d'entreprise.